



OPTION
JURIDIQUE

Les services juridiques

FDSEA

2022



L'OPTION JURIDIQUE

POUR QUI ? Pour les acteurs du monde agricole

Face à un environnement en renouvellement perpétuel et à l'évolution des besoins des exploitants agricoles, la FDSEA 69 vous apporte conseils et services dans les domaines du droit rural et social. Bénéficiez d'un accès privilégié à ces services en souscrivant à «l'option juridique».

1 Le service

✓ Les adhérents peuvent opter pour l'adhésion au service juridique en droit rural et en droit social en même temps que la cotisation syndicale.

TARIF : 32 € / an.

2 Vos avantages

✓ Permet de pouvoir parler aux juristes pour poser une question et d'être reçus en rendez-vous.

✓ Tarif avantageux sur les prestations.

3 Vos bénéfices

✓ Service offert pour les adhérents du service juridique. Pour rappel une consultation d'avocat coûte aux alentours de 200 €.

✓ Les 32 € sont donc rentabilisés en un appel.

✓ Réduction de 25 % pour les adhérents sur les prestations.

✓ Des juristes disponibles et spécialisées dans leur domaine de compétences.

COMMENÇONS MAINTENANT !

Si vous souhaitez prendre l'option juridique, il vous suffit de souscrire à l'option lors du règlement de la cotisation..

Tarif : 32 € *si pris au moment de l'adhésion*
50 € *si adhésion en cours d'année*

Contact :

FDSEA
04-78-19-62-00
fdsea.rhone@fdsea69.fr
18 avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny

